



PRÉFET
DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT 20 D'ACTIVITÉ 21

LES SERVICES DE L'ÉTAT
DE LA VIENNE



SOMMAIRE

ÉDITORIAL DU PRÉFET 04

L'ÉTAT PROTÈGE SA POPULATION 05

L'ÉTAT AGIT POUR L'AMÉLIORATION DES
CONDITIONS DE VIE DE SES CITOYENS 09

L'ÉTAT RENFORCE LA COHÉSION
SOCIALE ET LA CITOYENNETÉ 11

L'ÉTAT, PREMIER PARTENAIRE DES
COLLECTIVITÉS LOCALES 13

L'ÉTAT SOUTIEN LE MONDE AGRICOLE ET AGIT
POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES 14

DANS LE CADRE DE LA RELANCE, L'ÉTAT
SOUTIEN ET DYNAMISE L'ÉCONOMIE 15

L'ÉTAT AU SERVICE DES USAGERS 17

ÉDITORIAL

La crise sanitaire a marqué l'année 2021. L'État s'est engagé pleinement dans la montée en puissance de la vaccination, aussi bien que dans le traitement des conséquences de la crise auprès des publics les plus fragiles et des acteurs économiques. La mobilisation entière des services et la création de synergies partenariales à différents échelons, ont permis au territoire de la Vienne d'être résilient face à ce choc.

En parallèle de cette gestion, les services de l'État se sont attachés à poursuivre leur mission essentielle de protection et de soutien à la population et aux territoires.

Cette mission essentielle vise tous les publics et se déploie sur tous les aspects de la vie des habitants de la Vienne. La vie quotidienne, en agissant pour améliorer la sécurité du quotidien, en combattant les violences intrafamiliales, en assurant la sécurité des consommations, en favorisant l'accès à la santé et aux services publics. La vie professionnelle, en permettant à tous les publics de se former, en soutenant les entreprises, en adoptant une démarche « d'aller vers » les personnes éloignées de l'emploi. La vie collective et citoyenne, en favorisant l'engagement, en animant la vie démocratique, en assurant une présence de l'État sur tous les territoires, mêmes les plus vulnérables. Enfin, les services de l'État veillent à préserver les ressources précieuses de ce département, pour qu'il demeure un lieu de vie agréable aux Viennois.

Ce rapport d'activité ne peut retracer exhaustivement les actions de l'État. Cependant, en soulignant le travail de ses agents, il met en valeur leur total engagement au service des citoyens et du territoire. Il met également en valeur l'importance de la coopération avec l'ensemble des partenaires institutionnels et de la société civile, qui permet de conduire des chantiers ambitieux.

Je tiens à saluer l'action menée par Madame Chantal Castelnot et ses équipes tout au long de l'année écoulée. J'ai pris mes fonctions en mars 2022, pour poursuivre les chantiers engagés, autant que pour répondre aux exigences nouvelles de la situation actuelle, qui appellent une action coordonnée de tous les services de l'État.



Jean-Marie GIRIER
PRÉFET DE LA VIENNE

I. L'ÉTAT PROTÈGE SA POPULATION



L'État et ses services se sont organisés pour protéger les habitants de la Vienne face à une crise d'ampleur inédite.

1. Gestion de la crise sanitaire

SOUTIEN À LA POPULATION ET AUX COLLECTIVITÉS

96

arrêts préfectoraux pris dans le cadre de la crise sanitaire (arrêts port du masque, fermetures d'écoles, ouvertures des centres de vaccination)

32

réunions inter-services de coordination réunissant la préfecture, les sous-préfectures, l'ARS, le SDIS, l'Éducation Nationale, la DMD, la SDJES, la DDPP, la DDETS, le Conseil Départemental, la police et la gendarmerie

19

comités de suivi COVID-19 à destination des parlementaires, de l'AMF, des présidents d'EPCI, des chambres consulaires et des représentants des professionnels de santé

CONTRÔLES EFFECTUÉS EN ZONE POLICE :

403

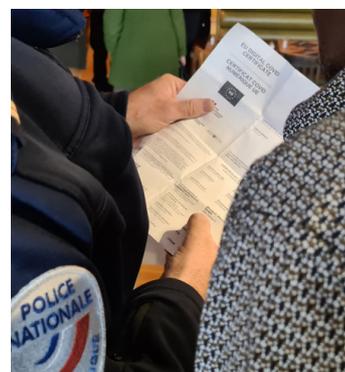
contrôles d'ERP

portant sur 236 établissements, 11 verbalisations, 11 mises en demeure d'ERP, aucune fermeture administrative.

880

contrôles de mesures d'assignation à résidence

sur 772 personnes, 250 verbalisations



CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19

22

centres de vaccination ouverts sur le département

(centres pérennes et opérations ponctuelles de vaccination inclus)

Une cellule opérationnelle dédiée à la vaccination a été mise en place dès le début de la campagne de vaccination. Elle a réuni l'ARS (Agence Régionale de Santé), le Département, la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), l'AMF (Association des Maires de France) ainsi que l'ensemble des établissements sanitaires, des représentants des ordres de l'Union Régionale des Personnels de Santé (URPS) des professions libérales impliquées.

Des opérations ont été organisées ponctuellement pour répondre à un besoin localisé et identifié.

- > 6 opérations de vaccination ont été mises en place avec des équipes du Département
- > 2 dispositifs de vaccination mobile déployés via la médecine libérale et au sein de Résidences Autonomie.

Taux de vaccination en 2021 :

→ **78,1%** pour les premières injections

→ **76,8%** pour les deuxièmes injections (schéma complet)



2. Lutte contre la délinquance

LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS INTENSIFIÉE

La lutte contre les stupéfiants s'articule autour de 3 priorités :

Verbaliser

262 amendes forfaitaires délictuelles prononcées pour les détentions de petites quantités de stupéfiants.



Harceler les points de deal

108 opérations sur les points de vente ont été menées en zone police.

Saisie de :

- > 221, 447 kg de cannabis
- > 5, 039 kg de cocaïne
- > 352 comprimés de drogues de synthèse.

Informer

4 actions de prévention mises en place par la référence PFAD (Policiers Formateurs Anti-Drogue) en réponse à des établissements scolaires.

SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN

L'État déploie des outils innovants pour protéger ses citoyens au quotidien :

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

En 2021, au titre du **Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR)**, l'État a financé différents projets à hauteur de :

250 771 €

PROGRAMME D
(délinquance)

147 671 €
répartis sur **26** projets

PROGRAMME R
(radicalisation)

42 700 €
répartis sur **6** projets

PROGRAMME S
(sécurité)

60 400 €
répartis sur **12** dossiers

ORGANISATION DE GPO (Groupe de Partenariat Opérationnel)

Le GPO est une instance partenariale opérationnelle qui **mobilise chaque acteur susceptible d'avoir un impact dans le domaine de la sécurité**. En 2021, **45 GPO** ont été organisés dans le département.

INSTALLATION DE VIDÉO-PROTECTION

Organisation de **5 CDVP** (Commission Départementale de la Vidéo-Protection) pour une délivrance de **210 autorisations** (135 nouvelles demandes, 898 nouvelles caméras), pour un montant de subventions de **22 000€**.

3. Sécurité routière

244

accidents corporels
-11% par rapport à 2019

330

personnes blessées
-9% par rapport à 2019

25

personnes tuées
+ 8,7% par rapport à 2019

1101

suspensions de permis
453 pour stupéfiants
415 pour alcool
233 pour vitesse

30

actions de prévention
et de sensibilisation
menées en 2021 dans le département,
auprès de publics variés, par les
intervenants départementaux de
sécurité routière

4. Lutte contre les violences familiales et les violences faites aux femmes

+ 22,4 %

de violences intrafamiliales

1 528 faits

+ 280 par rapport à 2020

DONT

1 003

violences conjugales

86 % du total

+ 26,4% par rapport à 2020

Ces chiffres préoccupants témoignent en partie d'un phénomène de **libération de la parole des victimes**, et en particulier de celles des **femmes**, qui représentent **86 % des victimes de violences conjugales**, et de la **meilleure prise en considération de ce sujet par les forces de l'ordre**, priorité du Gouvernement depuis 2017.

PRÉVENTION DES VIOLENCES ET PROTECTION DES VICTIMES

Afin de mieux coordonner les acteurs de la politique de lutte contre les violences, un **Comité local d'aide aux victimes** (CLAV) spécifique aux violences conjugales a été installé le 6 octobre 2021.

PROTÉGER LES VICTIMES :

> 60 places d'hébergement sont dédiées aux victimes de violences conjugales
> Un centre de prise en charge des auteurs de violences a été ouvert dans le département le 1^{er} octobre 2021 afin d'éviter la récidive.

> L'autorité judiciaire est mobilisée dans cette lutte :



• **23 ordonnances** de protection ont été prononcées ;



• **16 téléphones grand danger** (TGD) ont été attribués ;



• **12 bracelets anti-rapprochement** ont été prononcés par le ministère de la Justice

SENSIBILISER LA POPULATION :

> Mise en place du «**Plan Angéla**» à destination des commerçants sensibilisés par le MFPF en collaboration avec les villes de Poitiers et Châtelleraut.



PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ

Actions de sensibilisation, avec des partenaires : CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles) l'association SOE-LIFA (Association Écoute et Soutien du Lien Familial) et le MFPF (mouvement français pour le planning familial).

> Le MFPF a réalisé 10 interventions en milieu scolaire (163 élèves).

Favoriser l'autonomisation économique des femmes.

> Dans le cadre de l'appel à projets précarité et monoparentalité 5 projets financés (18 300€) en partenariat avec la **Commissaire à la lutte contre la pauvreté**.

> Au CIDFF, 1 026 entretiens relatifs à l'accès aux droits (parentalité, violences faites aux femmes, permanences téléphoniques, autre) et 223 entretiens au Bureau d'Accompagnement Individualisé à l'emploi.



5. Sécurité des produits et des services et protection économique des populations



Les services de l'État contrôlent :

→ les **conditions de détention d'animaux**, destinés à la vente, animaux de compagnie, domestiques et sauvages, dans le respect de la protection animale et des règles sanitaires. En 2021, **353 contrôles au titre de la santé et de la protection des animaux** ont été menés.



→ la **qualité et de la sécurité des produits**. En 2021, **6 970 prélèvements** ont été réalisés, ainsi que **13 alertes alimentaires** traitées.

II. L'ÉTAT AGIT POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DE SES CITOYENS

1. Support aux publics vulnérables par les leviers de l'habitat et de l'emploi

LOGEMENTS D'URGENCE ET PRÉVENTION DES EXPULSIONS LOCATIVES

→ 403 personnes se déclarant sans abri ou hébergées dans l'hébergement généraliste ont accédé au logement social, soit **+34 %** par rapport à 2020.

259
places d'hébergement
x3
en 3 ans

→ Les actes de procédure d'expulsion ont diminué de **7,7 %** en 2021, notamment du fait des actions de prévention menées par la **CCAPEX** (Commission départementale de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives).

→ **136 recours DALO** (Droit Au Logement Opposable) déposés en 2021, en hausse **20,35 %** par rapport à 2020. 65 ménages ont été **relogés dans le parc social** en 2021.

L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DÉPLOIEMENT DU PLAN PAUVRETÉ

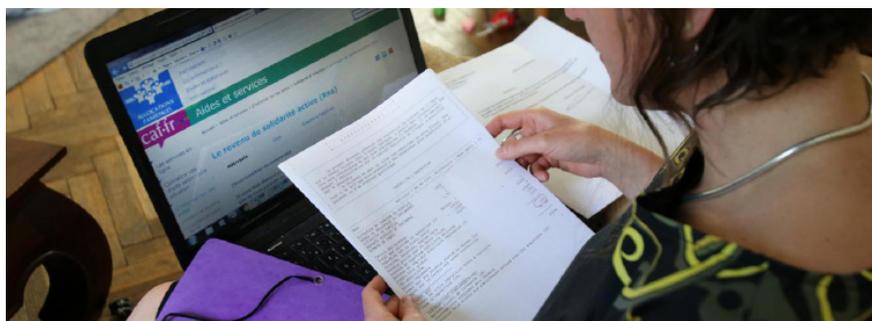
La Vienne présente une **offre d'insertion particulièrement riche** qui place le département à la **troisième place** au sein de la région Nouvelle-Aquitaine.

→ **41 structures de l'IAE** (Insertion par l'Activité Économique), dont **6 nouvelles structures créées en 2021**, accueillent **847 emplois**.

→ **8,6 millions €** accordés par l'État pour le financement de l'aide au poste.

L'État a signé avec le Conseil Départemental une **convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi**.

→ En 2021, **1,52 millions €** mobilisés par l'État pour favoriser un meilleur accès des bénéficiaires du RSA à l'insertion sociale et professionnelle.



2. Amélioration des conditions de logement

SOUTIEN AUPRÈS DES PARTICULIERS

7 649 256 €

de subventions
engagés par l'Agence Nationale de l'Habitat
(ANAH)

↳ + 17% par rapport à 2020
↳ réhabilitation de **661 logements**



MA PRIME RÉNOV'

17 416 835 €

d'aides de l'État

↳ génération de **60 millions €**
de travaux pour **5 820 dossiers**

SOUTIEN AUPRÈS DES BAILLEURS POUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN DANS LES QPV

POITIERS

Le projet de renouvellement du quartier des **Couronneries** est entré dans une phase de réalisation.

↳ Un complément de **7,8 millions €** a été validé pour porter les concours financiers de l'ANRU (**Agence Nationale de Renovation Urbaine**) à hauteur d'environ **26 millions €** soit une augmentation de 40 %.



CHÂTELLERAULT

Le projet de renouvellement urbain du quartier **Le Lac – Les renardières** à Châtellerault a vu en 2021 la réalisation de plusieurs projets structurants.

↳ Au total, **400 000 € d'aides financières** versées sur l'année pour accompagner ces chantiers.



SOUTIEN AUX BAILLEURS POUR LA CONSTRUCTION ET LA RÉHABILITATION DES LOGEMENTS

En 2021, **1,3 millions €** ont été délivrés pour assurer la production neuve ainsi que la réhabilitation des logements existants (37 logements financés).

247 logement sociaux construits en 2021
soit une hausse de **18 %** par rapport à l'année 2020.

III. L'ÉTAT RENFORCE LA COHÉSION SOCIALE ET LA CITOYENNETÉ

1. Vie citoyenne et engagement

VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE



FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

341 525 €

permettant de soutenir
146 associations

S AGENCE
NATIONALE
DU **SPORT**

660 352 €

permettant de soutenir
le sport en Vienne



MISE EN PLACE DU SNU (SERVICE NATIONAL UNIVERSEL)



En 2021, un séjour de cohésion a été organisé dans le département au Lycée professionnel agricole de Montmorillon, dont ont bénéficié 208 jeunes.



2. Immigration et intégration

6 759

TITRES DE SÉJOUR
délivrés en 2021, dont :

→ **3 643**

titres délivrés pour le Brexit
ce qui représente environ **54%**
des titres délivrés

parmi les 6 759 titres de
séjour délivrés, il y a :

→ **3 052**

premières demandes

→ **3 707**

renouvellements

DÉLAI MOYEN

pour la délivrance des titres

165 jours

premières demandes

97 jours

renouvellements

GUDA

(Guichet Unique des
Demandeurs d'Asile)

498

premières demandes

7,59 jours

délai moyen
d'enregistrement de
la demande

3. L'État mène une politique de la ville ambitieuse et ouverte à tous les publics

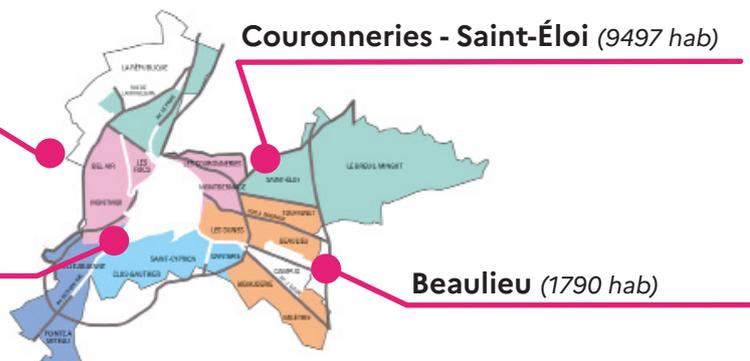


Les contrats **Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)**, couvrant initialement la période 2015-2020 ont été prolongés jusqu'au 31 décembre 2023.

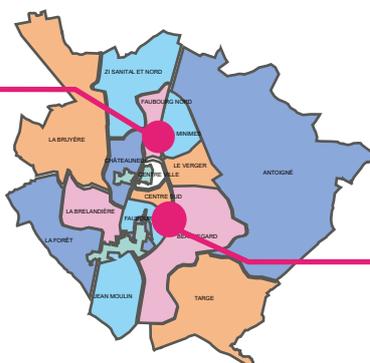
SOUTIEN FINANCIER AUX QPV

> Les deux contrats de ville ont bénéficié d'un montant total de crédits de **1 268 241 €** :

POITIERS
790 225 €



Châteauneuf - Centre ville (2659 hab)



CHÂTELLERAULT
478 016 €

Lac-Ozon-Renardières (4175 hab)

DES DISPOSITIFS À DESTINATION DES JEUNES



DISPOSITIF « QUARTIERS D'ÉTÉ »

- > **18 associations** bénéficiaires
- > plus de **30 événements et animations menés** en pied d'immeubles : journées de découverte, ateliers créatifs, animations sportives, appui à la mobilité...
- > Montant attribué : **117 797 €**



DISPOSITIF « CITÉ DE LA JEUNESSE »

Accompagnement des jeunes par des professionnels de l'animation de la Maison de quartier des Trois- Cités (**200 000 €** pour 2 ans).



DISPOSITIF « CITÉ ÉDUCATIVE » DE CHÂTELLERAULT

- > **750 000 €** engagés pour trois ans.

IV. L'ÉTAT, PREMIER PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

+ 30 M €

pour les territoires

1. Soutien à l'investissement local

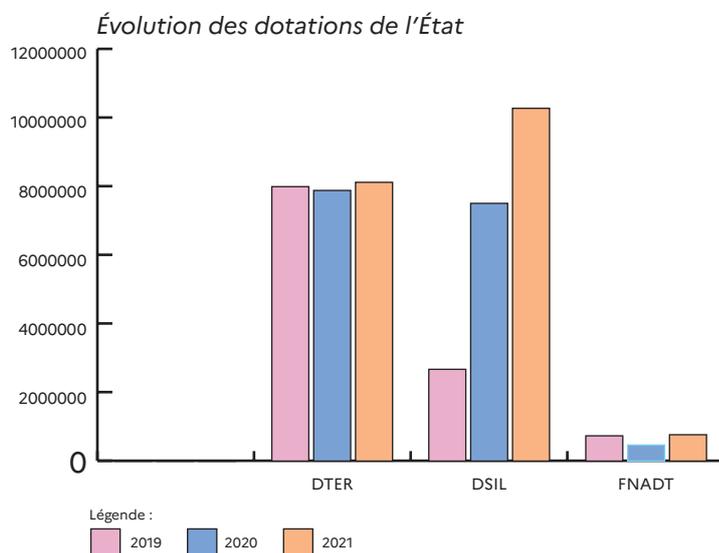
En 2021, l'enveloppe de la **Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)** dans la Vienne s'est élevée à **8 115 415 €**, ce qui a permis de **subventionner 197 projets** dans le département.

En 2021, le département de la Vienne a bénéficié en totalité de **10 264 830 €** de **Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)**, ce qui a permis de financer :

- > **33 opérations** au titre des grandes thématiques d'investissement,
- > **3 opérations** au titre de la DSIL exceptionnelle,
- > **37 opérations** au titre de la DSIL dédiée à la rénovation thermique des bâtiments publics.

Les **dispositifs exceptionnels** (2 386 833 € au titre de la DSIL exceptionnelle et **4 263 244 €** au titre de la DSIL rénovation thermique) du plan France Relance au sein de la DSIL représentent **près de 65 % de l'enveloppe totale**.

En 2021, le **Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)** a permis le **financement de 7 opérations** pour un montant total de **784 935 €**



2. Soutien au développement territorial et à la revitalisation des centre-villes



Le programme « **Action Coeur de Ville** » est déployé sur les villes de Poitiers et Châtelleraut.



14 communes bénéficient du programme « **Petites Villes de Demain** » : Loudun, Lençloitre, Pleumartin, La Roche-Posay, Dangé-Saint Romain, Mirebeau, Chauvigny, Lusignan, Lussac-les-Châteaux, Montmorillon, L'Isle-Joudain, Gencay, Valence-en-Poitou, Civray.

Parmi elles, **8 ont finalisé le recrutement d'un chef de projet** dont le poste est financé à **50 % par l'État**.

Le dispositif **Volontariat Territorial en Administration (VTA)** vise à **renforcer l'ingénierie dans les territoires ruraux** et à **renforcer l'expérience de jeunes diplômés** âgés de 18 à 30 ans, d'un niveau Bac+2 minimum. En 2021, **3 communes** ont recruté un VTA et ont bénéficié chacune d'une **subvention de 15 000 €**.

L'État a soutenu **46 collectivités** dans le cadre du **fonds de transformation numérique**, pour une dotation de **252 305 €**.

V. L'ÉTAT SOUTIENT LE MONDE AGRICOLE ET AGIT POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES

1. Soutien au monde agricole

AIDES PAC
(Politique Agricole Commune)

130 M €

POUR

3 740

exploitations bénéficiaires



ÉTAT DE CALAMITÉ AGRICOLE

en 2021, suite au gel d'avril et à la pluie de mai à juillet

14 154,69 €

d'aides pour deux producteurs d'abricots et pêches, ainsi que pour la production de melons

2. Préservation des ressources hydriques

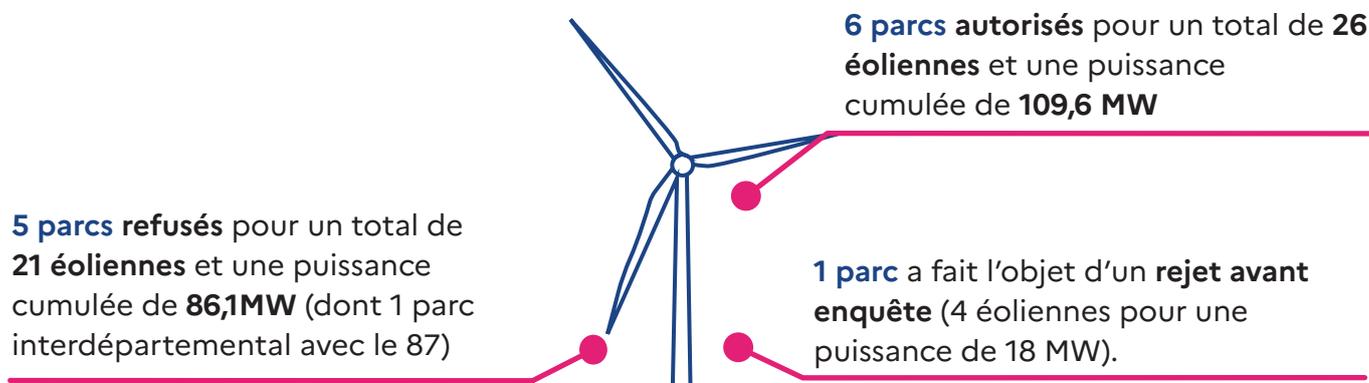
→ 31 arrêtés de limitation ou de suspension des prélèvements d'eau tous usages ont été pris (36 en 2020),

→ 23 cellules de vigilance se sont tenues,

→ 3 comités ressources en eau ont rassemblé l'ensemble des acteurs de l'eau (1 en début d'année pour préparer le suivi de l'étiage, le second en juin et le dernier à l'automne pour le bilan de l'étiage).

3. Soutien de la production d'énergies renouvelables

Développement des énergies renouvelables en Vienne en 2021 :



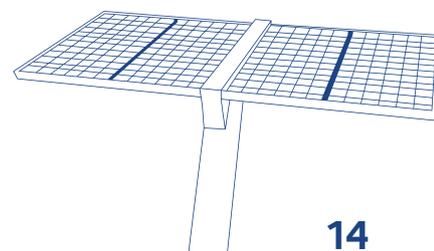
Développement du photovoltaïque en Vienne en 2021 :

Puissance installée dans le département à la fin 2021 : 356,56 Mwc

→ 12 dossiers en cours d'instruction

→ 1 dossier refusé

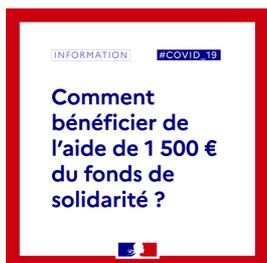
→ 1 dossier accordé



VI. DANS LE CADRE DE LA RELANCE, L'ÉTAT SOUTIEN ET DYNAMISE L'ÉCONOMIE

1. Soutien aux entreprises du territoire

SOUTIEN FINANCIER AUX ENTREPRISES



145,3 M €

versés au titre du fonds de solidarité, bénéficiant à plus de **9 500** entreprises

14 M €

d'échelonnement et de délais de paiement accordés à plus de **2 000** entreprises

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ PARTIELLE

Les conditions exceptionnelles de prise en charge financière décidées par l'État ont permis d'apporter aux entreprises des crédits à hauteur de **144 millions €** pour prendre en charge toute ou partie de la rémunération de leurs salariés.

7 200

entreprises bénéficiaires du dispositif, représentant un total de **72 000** salariés

99

dossiers d'activité partielle à longue durée permettant à **5 200** salariés de préserver leur emploi

2. Déploiement de France Relance

France Relance, plan pour construire la France de 2030 plus compétitive, plus solidaire et plus écologique, a largement bénéficié aux acteurs économiques de la Vienne.

En 2021, la Vienne a bénéficié de **244 millions €** de crédits dans le cadre de France Relance, qui servent à financer les 3 priorités affichées du plan France Relance :



- la compétitivité : 74 millions €
- la cohésion : 115 millions €
- l'écologie : 55 millions €

244 M €

sur le territoire dans le cadre du plan France Relance

VOLET COMPÉTITIVITÉ : UNE RELANCE AMBITIEUSE QUI ACCOMPAGNE DES ACTEURS INNOVANTS

DISPOSITIF INDUSTRIES DU FUTUR

47

dossiers retenus

6,3 M €

de subventions, représentant

24 M €

d'investissement

FONDS DE SOUTIEN AÉRONAUTIQUE, AUTOMOBILE ET SECTEURS STRATÉGIQUES :

17

entreprises ont bénéficié de soutien pour un montant représentant

10 M €

d'investissement



VOLET COHÉSION

SÉCUR DE LA SANTÉ

→ **Sécur de la santé :**
➤ **17,3 millions €** ont également été engagés pour la **restauration des capacités financières des établissements de santé.**



#1jeune1solution

→ **Le Plan 1jeune1solution :**
➤ près de **10 000 aides au recrutement de jeunes** dont : **3 000 aides directes à l'embauche, 6 400 primes à l'apprentissage et 400 primes contrats de professionnalisation.**
➤ près de **3 500 jeunes ont signé un contrat d'apprentissage.**
➤ des mesures d'accompagnement sur mesure pour les jeunes les plus éloignés du marché du travail : **2 000 parcours d'accompagnement conclus par les jeunes avec les missions locales** et près de **700 jeunes ont bénéficié de la garantie jeunes.**

UNE RELANCE «VERTE»



→ Fonds Friche

Au titre du fonds friche, le territoire de la Vienne s'est vu octroyer un soutien de 5 millions € d'aide pour un montant total d'investissement de plus de **13 millions €.**

→ Rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales :

France Relance a participé à un **soutien financier** à hauteur de **4,2 millions €** pour **13,6 millions €** de travaux

VII. L'ÉTAT AU SERVICE DES USAGERS

1. Amélioration du maillage territorial de l'offre de soin

La lutte contre les déserts médicaux passe notamment par l'implantation de maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) et de centres de santé.

➤ 28 Maisons de Santé pluri Professionnelles (MSP) réparties sur l'ensemble du territoire.

2. Accueil et accompagnement des citoyens dans leurs démarches

ACCUEIL ET UN ACCOMPAGNEMENT DU PUBLIC

➤ En 2021, **11 structures** ont reçu le label **France Services**, portant le nombre de France Services à 15 sur le département.

➤ L'État soutient le **fonctionnement de 13 France Services** via le **fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT)** pour un montant de 15 000 € et le **fonds national France Services (FNFS)** pour un montant de 15 000 € par France Services, pour un **montant total de 315 000€**.

➤ Déploiement de **36 conseillers numériques** pour l'accompagnement des usages du numérique au quotidien.

